

L. ...

le 03 janvier 2014

M. Claude Reichman

Monsieur,

Je suis prothésiste dentaire depuis 1993.

Après plusieurs années de travail comme employé et ayant acquis beaucoup d'expérience j'ai créé mon propre laboratoire en 2006.

Au début tout allait bien, mais au fil des années le RSI me prenait ( par prélèvement ) de plus en plus d'argent au point que au début de l'année 2010 je n'avais plus du tout de trésorerie.

Dans les mois qui ont suivi le RSI voulait me prendre encore des sommes comme 5000, 7000, 13000, 22000 € (sommes approximatives), sommes que je ne pouvais pas payer.

Par conséquent j'ai mis opposition au prélèvements et demandé un échéancier que j'ai commencé à payer, mais le RSI a continué de m'envoyer des sommes folles à payer en plus de l'échéancier. J'ai interrompu le payement au moins à 3 reprises.

Je passe par des moments de désespoir, de colère, de lassitude. Depuis 6 ou 7 mois je n'ouvre même plus les lettres que je reçois de la RSI. Je ne suis pas du tout un esprit suicidaire mais depuis 2010 il m'arrive souvent d'y penser.

Il y a quelques jours j'ai visité YouTube et j'ai vu ai entendu parler du nouvel arrêt de la commission européenne et je repris espoir...

Bref, je suis déterminé à quitter la sécurité sociale française.

Je voudrai avoir l'appui de votre association dans ce combat et je suis bien d'accord de payer la cotisation annuelle.

En vous remerciant à l'avance pour votre réponse, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.